



# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## SUISSE

### ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 6» — Fr. 3» —  
Six mois :  
Suisse . . . . . Fr. 6» — Fr. 3» —  
Union postale » 12» — » 6» —  
Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

### ANNONCES

suisse 20 d., offres et demandes  
de place 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

### Chez les monteurs de boîtes or

La convention conclue entre la Société des fabricants de boîtes de montres en or et la Fédération ouvrière, à la suite de la dernière grève, expirait le 14 mars courant. Il en est de même des tarifs qui la complètent.

D'un commun accord, on a décidé d'en continuer les effets jusqu'au 15 avril 1907, ce qui laissera, aux deux parties en cause, le temps d'examiner la situation qui serait créée aux fabricants de boîtes or, et, par contre-coup, aux fabricants d'horlogerie, par l'acceptation et la mise en vigueur de la convention modifiée et des nouveaux tarifs proposés par les ouvriers.

Les fabricants d'horlogerie, en vertu de la convention qui les lie avec les patrons boitiers, seront naturellement mis au courant de la situation et appelés à donner leur avis concernant les conséquences d'une hausse nouvelle sur le marché de la montre.

Il a été convenu, à une première assemblée mixte de délégués boitiers, que tous les pourparlers devaient être terminés avant le 15 avril prochain; le monde horloger sera donc fixé avant un mois. Espérons que rien ne viendra se mettre au travers du renouvellement de la convention entre patrons et ouvriers monteurs de boîtes et que ces deux groupements, les mieux organisés de l'industrie horlogère, continueront à donner la preuve des bons résultats que peut produire l'entente entre patrons et ouvriers d'une même branche d'industrie.

### L'industrie horlogère en Allemagne

Nous extrayons les passages suivants du rapport annuel de la Chambre de commerce de Rottweil pour l'année 1906 :

« L'effort des corporations ouvrières se concentrait exclusivement à obtenir une augmentation de la main-d'œuvre aussi bien dans les districts horlogers wurtembergeois que badois. Mais dès le début les syndicats chrétiens entrèrent en conflit avec les syndicats socialistes. Les fabricants se voient donc dans la nécessité de chercher à régulariser les rapports dans un sens

équitable par la création d'une association patronale.

« En ce qui concerne les diverses branches de l'industrie horlogère, la marche des affaires fut très active, ce qui permettait à la plupart des fabriques d'augmenter les transactions et de liquider jusqu'à la fin de l'année les marchandises en magasin.

« Il fut également possible de relever les prix, à plusieurs reprises dans le courant de l'année. Cette augmentation des prix eut lieu par l'ensemble des fabricants, à quelques exceptions près.

« Par contre, les prix de la main-d'œuvre se sont élevés sensiblement (jusqu'au 10 %) et les matières premières ont subi un renchérissement notable, surtout le laiton, qui est d'une grande importance pour l'horlogerie (prix initial au début de l'année, les 100 kg. 136 marks, prix actuel 190 à 195 marks, donc une augmentation de 40 %).

« Ensuite de l'augmentation des prix de l'horlogerie mentionnée, le prix de revient a pu être couvert, mais le bénéfice de fabrication est toujours très minime, même insuffisant, parce que l'augmentation du prix de vente ne s'étend qu'à l'Allemagne, tandis que pour l'exportation la concurrence est plus intense et les prix sont encore en grande partie tels, qu'il en résulte des pertes.

« De ce côté, on chercha aussi à provoquer une entente entre fabricants, qui fut en partie couronnée de succès.

« Par rapport à la bonne marche de l'industrie principale, les industries similaires furent également bien occupées. »

### Exposition industrielle de la Forêt-Noire

Une exposition industrielle de la Forêt-Noire badoise et du Wurtemberg aura lieu à Villingen, du 14 juillet au 9 septembre 1907, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la société industrielle de cette ville. Il est à prévoir qu'elle prendra des proportions considérables. La ville elle-même prend à sa charge les risques financiers de l'entreprise et met à la disposition du Comité d'organisation un emplacement bien situé. Les autorités font des efforts en vue de rendre l'exposition aussi intéressante et instructive que possible, et on espère attirer de nombreux étrangers qui passeront sans doute leurs vacan-

ces dans la Forêt-Noire. Les environs de Villingen et cette ville elle-même possèdent de nombreux attraits, et le séjour y est hygiénique et agréable en même temps. L'exposition comprendra en vingt-six groupes toutes les branches d'industrie de la Forêt-Noire, et il est fort probable que l'horlogerie y sera représentée d'une manière très complète.

### La Foire de Paris

La Foire de Paris qui se tient annuellement au Grand Palais a rouvert ses portes, et dès le premier jour la foule des visiteurs, simples curieux ou intéressés, n'a cessé de circuler devant les stands où sont exposées les nouveautés de l'industrie française.

Au cours de notre visite, nous avons pu constater avec regret qu'alors que certaines branches de l'industrie étaient très bien représentées, il en était d'autres qui l'étaient insuffisamment, et parmi celles-ci, la bijouterie et l'horlogerie.

Le nombre des exposants de ces industries est en effet inférieur à celui des années précédentes. A qui en attribuer la faute, sinon au Comité d'Organisation qui n'a probablement pas su encourager ses exposants. Il est douteux en effet qu'il ait suivi les bons conseils que nous lui avions donnés l'an dernier. Peut-être les a-t-il traités comme quantité négligeable. Dans tous les cas, les résultats actuels nous donnent raison et il suffit de jeter un coup d'œil sur le catalogue pour s'en convaincre.

Nous citerons néanmoins parmi les quelques stands qui méritent d'être signalés, ceux de la maison Christoffe, les orfèvres bien connus, dont la renommée n'est plus à faire, du Comptoir de la Bijouterie Fantaisie, 67, rue des Archives à Paris qui a exposé un beau choix de bijoux tels que bagues, broches, colliers, chaînes de montre, chaînes sautoirs dormeuses et épingles de cravates, en « diamants des Andes », provenant directement du Chili et taillés par les procédés les plus modernes et imitant à la perfection les vrais diamants.

A signaler encore les stands de la maison Savard, rue Saint-Gilles, et les horloges de la maison Harel, fabricants à Laigle, et de Pellerin fils à Tiffauges (Vendée).

Le concours et l'exposition des ammeublements pour habitation à bon marché, a su attirer les visiteurs et a contribué à relever l'éclat de la Foire de Paris.

Souhaitons vivement qu'en 1908, les horlogers, bijoutiers et orfèvres participent en plus grand nombre à la Foire de Paris.

Revue de l'Horlogerie-Bijouterie.

### Le Canal des Deux-Mers

On a distribué ces derniers jours, à la Chambre, le rapport fait par M. Honoré Leygue au cours

de la précédente législature, au nom de la commission de la marine, sur la proposition de loi de M. de l'Estourbeillon et plusieurs de ses collègues, tendant à autoriser les enquêtes préalables nécessaires à l'exécution du canal des Deux-Mers.

Voici les conclusions nouvelles de la commission de la marine, ainsi que le nouveau libellé de l'article unique du projet :

« On peut affirmer, après ce rapport, que loin d'être une espérance irréalisable, le canal des Deux-Mers est une œuvre qui doit être réalisée au plus tôt.

« Il importe, en effet, de détruire dans le pays la légende d'œuvre irréalisable, que l'on s'est plu, au grand détriment des intérêts de la France, à créer à l'égard du canal des Deux-Mers.

« D'ailleurs, on sait que les enquêtes sur un avant-projet servent uniquement à fixer le projet définitif par modification même de cet avant-projet.

« Dans ces conditions, et sous la réserve déjà mise dans son premier rapport, que l'emploi des avant-projets ne constituera aucun droit à leurs auteurs, la commission de la marine ne saurait que persister dans sa première conclusion.

« C'est pourquoi elle demande à la Chambre de vouloir bien adopter la proposition suivante :

Article unique. — Seront immédiatement ordonnées, les enquêtes concernant le canal des Deux-Mers, suivant les règles déterminées par le titre premier de la loi du 3 mai 1841, sur les avant-projets déposés au ministère des Travaux publics ayant déjà fait l'objet de cinq rapports extra-parlementaires et conformément aux données générales du rapport favorable rédigé dans la précédente législature au nom de la commission de la marine.

### La femme dans l'horlogerie

A propos de l'assemblée des délégués des sertisseurs à La Chaux-de-Fonds, on écrit à la *Solidarité Horlogère* :

« Je me suis refusé déjà, à cette assemblée, d'admettre des filles sur cette partie. Mais avec cette idée, on n'est pas bien vu partout. En effet, souvent on vous demande : que devons-nous faire de nos filles ? »

« Quant à moi, je pose cette question : Notre partie doit-elle recevoir toutes les filles ? »

« Il est connu que les remonteurs, démonstrateurs, boîtiers, etc., n'en admettent pas. Il n'y a qu'une réponse : Je puis me déclarer d'accord avec la décision, à condition que toutes les parties admettent les filles. »

### Affaires horlogères à la Chaux-de-Fonds

Une réunion du comité de la Fédération ouvrière a eu lieu avec des représentants de la Société des fabricants d'horlogerie, le lundi 11 courant, lesquels ont été mis au courant de la situation. A la suite de cette entrevue, il a été arrêté d'un commun accord que des mesures seraient prises entre les deux Associations pour que les engagements réciproques convenus en septembre dernier, au sujet des tarifs, soient respectés. On peut déduire de cette décision que les fabricants d'horlogerie sont prêts à appuyer la Fédération ouvrière dans les efforts que celle-ci fait pour relever les prix de la main-d'œuvre d'une manière uniforme, c'est-à-dire en demandant l'application dans toute la région horlogère suisse du tarif admis par les fabricants de La Chaux-de-Fonds.

### Secrétariat ouvrier suisse

De la *Solidarité Horlogère* :

« Il paraît que le poste d'adjoint au secrétariat ouvrier suisse pour la région horlogère, devenu vacant par l'élection de Gottfried Reimann comme maire de Bienne, ne sera plus pourvu d'un nouveau titu-

laire. Tel est, dit-on, le désir du département fédéral de l'industrie.

« Cette nouvelle n'a d'autre but que de faire croire que l'activité de l'adjoint démissionnaire ne justifierait pas une nouvelle nomination.

« En nous appuyant sur les rapports officiels du secrétariat ouvrier suisse, nous protestons contre l'ingérence et la prétention du dit Département fédéral, et nous nous réservons de revenir sur cette question dans un des prochains numéros.

« Les ouvriers de la région horlogère méritent mieux que ça. »

\* \* \*

Nous ignorons ce qui en est exactement de cette information.

### La capacité civile des syndicats La concurrence déloyale La journée de 10 heures pour les femmes devant le Reichstag

Dans sa séance de samedi après midi, le Reichstag a discuté l'interpellation du centre, relative à la capacité civile des syndicats professionnels.

Le comte de Posadowsky, secrétaire d'Etat, dit qu'il y a en Allemagne, comme ailleurs, des gens qui se déclarent en théorie partisans de la politique sociale, mais qui s'opposent à tout progrès pratique dans ce domaine. Le chancelier de l'empire et les gouvernements confédérés aborderont ce problème avec sérieux; le projet relatif à la capacité civile des syndicats professionnels n'a rien de commun avec la loi prévoyant la création de chambres de travail; le gouvernement décidera incessamment s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet et, dans ce cas, quelles sont les modifications qu'il faut y introduire.

Le comte de Posadowsky annonce qu'une loi sur les chambres de travail est en préparation et sera vraisemblablement déposée sur le bureau du Reichstag dans la prochaine session. En ce qui concerne le projet de loi sur la concurrence déloyale, le comte de Posadowsky l'a fait soumettre à l'étude attentive de spécialistes et les conclusions de cette étude font maintenant l'objet d'un examen de la part du ministre compétent.

L'orateur ajoute qu'il ne faut pas maintenir plus longtemps, pour les femmes, la durée maximum de la journée de travail à onze heures; il est d'accord avec le ministre prussien du travail, pour introduire la journée de dix heures; il espère que les gouvernements confédérés approuveront ce projet, auquel cas, il pourra être présenté au Reichstag à la prochaine session.

Quand le chancelier de l'empire, continue l'orateur, a déclaré qu'il songeait à la réforme du droit d'association et de réunion, il a fait cette déclaration avec la prudence et la réserve que lui imposaient les compétences du Conseil fédéral et de l'Assemblée législative; en émettant des revendications sociales, on ne doit jamais perdre de vue ce qui est possible.

Le comte de Posadowsky termine en disant que les abus dans le commerce et en particulier la concurrence déloyale ne peuvent pas être simplement supprimés par la législation. Il faut que chacun y travaille en son propre milieu. En ce qui le concerne, il fera tout ce qui dépendra de lui pour hâter le plus possible l'accomplisse-

ment de la grande œuvre législative à réaliser dans le domaine social.

### Le nouveau tarif douanier canadien

Nous avons publié dans notre n° 104 (31 décembre 1906) un résumé du nouveau tarif douanier canadien comprenant trois parties, tarif provisoirement en vigueur depuis le 30 novembre 1906. Nous avisons alors les intéressés que, sur la base de sou traité de commerce avec la Grande-Bretagne de 1855, la Suisse bénéficiait dans les colonies et possessions anglaises du traitement de la nation la plus favorisée et que les marchandises devaient, en conséquence, être admises aux taux du tarif intermédiaire (Intermédiaire tarif), dès que le dit tarif serait concédé à un tiers pays (non anglais).

Diverses demandes nous ayant été adressées à ce sujet nous faisons savoir que ce tarif n'a pas été accordé jusqu'ici à d'autres états. *Les marchandises suisses importées au Canada y sont donc actuellement soumises également aux taux du nouveau tarif général.*

### Travail dans les fabriques

Le Conseil-exécutif du canton de Berne adresse aux préfets du canton pour être transmise aux autorités de police locale une circulaire concernant l'exécution de la loi fédérale du 4<sup>er</sup> avril 1907 sur le travail du samedi dans les fabriques.

Cette circulaire s'occupe spécialement des autorisations à accorder à un certain nombre de fabrications, sur la demande des sociétés intéressées.

Ainsi le travail de nuit est accordé la veille des dimanches et des jours fériés légaux :

1. Aux fabriques de machines pour le travail aux grandes machines à outils et dans la fonderie;

2. Aux fabriques de ciment et aux fabriques de chaux pour la préparation complète des matières premières et pour le broiement jusqu'à 5 heures du matin.

Il y a des dispositions prises encore en faveur des fabricants de chocolat.

La circulaire se termine par ces instructions sur lesquelles nous attirons l'attention des patrons :

« La loi sur les fabriques n'est pas appliquée partout d'une manière parfaite, surtout en ce qui concerne le travail du samedi dans les fabriques et les permis pour dépasser les heures.

« Les autorités de police locale sont invitées, dans chaque district, à veiller à ce que soient observées, dans les communes où il y a des établissements soumis à la loi sur les fabriques, d'une façon minutieuse les dispositions de la loi fédérale du 4<sup>er</sup> avril 1905 et les décisions du Conseil fédéral des 20 décembre 1905 et 23 décembre 1906. Les contrevenants doivent être dénoncés au juge sans autre formalité. »

### Directeur postal et mal de dents

Le directeur des postes du 1<sup>er</sup> arrondissement, M. Bovet, adresse à ses administrés la circulaire suivante :

« Il arrive fréquemment que des employés, qui ne prennent aucun soin de leurs dents, se portent malades pour une fluxion dentaire, provenant généralement de carie. L'extraction de la dent malade est le seul moyen de faire cesser le mal, mais ils préfèrent souffrir que de subir l'opération. Ils cessent le travail et provoquent des dépenses pour leur remplacement. Cet état de choses doit cesser. Le personnel est prévenu que désormais le mal de dents ne sera pas considéré comme une maladie, et ceux qui croiront devoir cesser leurs occupations seront remplacés à leurs frais.

### Les taxes sur les voyageurs de commerce en France

En plusieurs pays, les voyageurs de commerce sont soumis à des taxes souvent assez fortes.

Le *Petit Parisien* cite quelques chiffres éloquentes :

« Un voyageur français paye, en Suède et en Norvège, 139 francs pour 30 jours ; en Danemark, 224 francs pour un mois ; à Québec (Canada), 1,500 fr. pour l'année ; au Brésil, de 425 à 1,500 francs ; en Espagne, 1,500 fr. pour un an ; en Russie, 400 francs pour la maison qu'il représente, plus 100 francs à titre personnel et 500 roubles s'il est israélite ; en Suisse, 150 francs par an et 100 francs par semestre, etc. »

« Et nous n'avons pas énuméré ci-dessus les droits additionnels imposés par certaines villes, ni les amendes infligées aux contrevenants qui n'ont pas mis en règle leur carte de légitimation. »

Le *Petit Parisien* se demande pourquoi nous n'usons pas de représailles, ce qui nous est possible.

« En effet, par la loi du 15 juillet 1880, les voyageurs de commerce ou commis-voyageurs des nations étrangères doivent être traités, relativement à la patente, dès leur entrée en France, sur le même pied que le sont les commis-voyageurs français chez ces mêmes puissances. »

« Or, se doute-t-on que les agents des contributions directes, si prompts à recouvrer les sommes dues par leurs concitoyens patentables, négligent de percevoir les taxes frappant les étrangers ? Par un libéralisme qui est, hélas ! sans réciprocité, la patente n'est pas réclamée à ces agents qui viennent, sur notre propre territoire, concurrencer nos produits nationaux, alors que nos voyageurs dépassant nos frontières sont, eux, impitoyablement taxés, lorsqu'ils s'avisent d'aller présenter à l'étranger les marques d'origine française. »

**Variété**

**Les Français jugés par les Annamites.**

M. Georges Barrou, de la *Politique Coloniale*, a accompagné en Indo-Chine les Annamites, mandarins, plus et tuong-plus, fonctionnaires jaunes français, auxquels l'Exposition Coloniale de Marseille fut une occasion de montrer la France.

En route, il a recueilli leurs impressions, dont nous détachons ce curieux passage :

Celui-ci m'a déclaré que Nancy ne lui avait pas paru aussi « attrayant que Paris, mais beaucoup plus fort » (sic). L'un d'eux, préfet aux environs d'Hanoi, et dont je recherchais volontiers le commerce :

— Je ne crois pas, me confiait-il, que votre jemen... jemen-fou... comment dites-vous cela, je vous prie ?

— J'menfoutisme, lui suggérai-je.  
— Oui. Je ne crois pas que votre j'menfoutisme soit un réel échec à votre importance politique et à votre commerce.

Et comme je sursautais :  
— Et où avez-vous pris que nous soyons j'menfoutistes, et que cet... état d'esprit puisse nuire à notre extériorité politique et commerciale ?

Il sourit :  
— Ce sont eux qui le disent...  
— Qui, eux ?  
— Les Anglais.  
— Ah !  
— J'ai été à Londres. J'ai cru, alors, ce que les Anglais m'ont raconté sur votre compte. Mais à présent je suis fixé.

« Vous semblez moins pratiques que les Anglais, parce que vous êtes beaucoup plus ouverts. Et l'on serait tenté de croire, après vous avoir écoutés quelques minutes, que vous avez vidé tout votre sac. On aurait tort. Vous autres, Français, vous n'avez jamais vidé votre sac, parce qu'il est infiniment profond... votre sac ! Tandis que si les Anglais se tiennent sur une plus grande réserve que vous et vous laissent faire tous les frais de la conversation, c'est moins, j'en suis sûr, par finesse — ainsi qu'ils le prétendent et l'ont répandu par le monde — que par pauvreté d'esprit et manque d'arguments. »

J'ai gardé pour la fin, cette impression d'un autre mandarin, — de beaucoup la plus flatteuse pour notre amour-propre national.

— En somme, monsieur, la France est un pays privilégié.

« Il n'y a pas de malheureux en France !!!  
« Vos riches sont très riches, vos bourgeois sont riches, vos ouvriers très aisés... et vos men-

dants vivent bien... parce qu'ils sont peu nombreux. »

**Exportation aux Etats-Unis**

Février 1906 1907 Janv.-Fév. 1906 1907

District consulaire de St-Gall

Horlogerie et fournitures

District consulaire de Lucerne (y compris l'agence d'Aarau)

Horlogerie

District consulaire de Bâle

Horlogerie et fournitures

District consulaire de Berne (y compris l'agence de la Chaux-de-Fonds)

Horlogerie et fournitures

District consulaire de Genève (y compris l'agence de Vevey)

Horlogerie et fournitures

Pierres précieuses

833,834 984,267 1,686,454 1,894,448

18,958 7,881 27,445 14,833

**Cote de l'argent**

du 16 mars 1907

Argent fin en grenailles . . . fr. 121.— le kilo.  
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 123.— le kilo.  
Change sur Paris . . . . . fr. 100.—



**PAUL DITISHEIM**

Fabrique « DITIS »

9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds

Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUT FORMAT. — MONTRES DÉCORÉES. MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE. CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES  
Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906.



**ACHAT AU COMPTANT**

Montres or, argent et métal genres anglais aussi montres arg. et or avec cuv. mét., de 12 à 20 lig., lots de liquidation; paiement chez notre banquier, à la Chaux-de-Fonds. H 4766 C 566

Offres à **M. Harrinson & Co** Norton street Liverpool

Fabrique de cadrans émail et métal :

**NYDEGGER-ARATA**

Echantillons

BIENNE

Echantillons

Spécialité pour extra-plate et hauteur normale, grandes variations

En vue de nouvelles installations, la maison cherche relations sérieuses avec fabrique ou comptoir important, article bon courant et soigné. (B-V) 1321

**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE**

NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Crédits documentaires. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Achat, vente et garde de titres. — Location de coffres-forts. — Encaissement de coupons. — Avances sur titres. — Emission de billets de dépôt 4% à 1, 2 et 3 ans et 3 3/4% à 5 ans. — Prêts hypothécaires et sur cédules. — Lettres de crédit. — Service d'épargne. — Dépôts jusqu'à fr. 1000 4%, de fr. 1000 à 5000 3 3/4%.

La Banque émet aux meilleures conditions des chèques sur toutes les places étrangères. H 804 C 1346

**Entreprise de Calibres spéciaux**

Ebauches et finissages

Qualité soignée.

Derniers avancements.

**RUEDIN & C<sup>IE</sup>**

Fabrique d'Horlogerie de Delémont

FABRIQUE DE BOITES ARGENT ET GALONNÉES

**J. Meier & Cie, St-Imier**

Installation moderne H 214 J 79

Boîtes en tous genres

Spécialité de genres lentilles extra plates

Prompte et sérieuse exécution. — Téléphone.

Fabrique d'ébauches et finissages

**J. Méroz, Travers**

Procédés mécaniques perfectionnés. — Interchangeabilité

459

Grande variété en pièces à clef et remontoir H 2485 N



# Küng - Champod & C<sup>ie</sup>

LA CHAUX-DE-FONDS. Grenier 4<sup>e</sup> H 2502 C 327

**Montres Or pour Dames et Hommes**  
 10 à 19<sup>m</sup>, à cylindre, hauteur normale et extra-plates  
 —o Grand choix en **Montres fantaisie et décorations** o—  
 Bon courant. Prix très avantageux.

## J.-H. HASLER

rue du Parc, 46

LA CHAUX-DE-FONDS

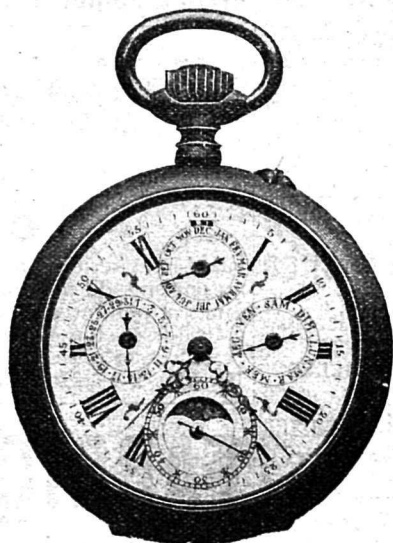
**Fabrique d'horlogerie**  
 pour tous pays

H 2536 C 334

Spécialité de  
 montres quantièmes de 16 à 30 lig.

systèmes brevetés N° 27957

ROSSKOPF QUANTIEMES



Brevet 34030

# AVIS



Brevet 34030

Le soussigné, **C. Meyer-Graber**, fabricant d'horlogerie, a l'honneur d'informer Messieurs les négociants en horlogerie et Messieurs les fabricants, qu'il a repris l'actif et le passif marque de fabrique comprise, de la Société en nom collectif **W. Roskopf & C<sup>ie</sup>**. H 1183 C 450

Il les rend attentifs au fait qu'il a seul le droit d'utiliser ce nom et la marque **W. Roskopf & C<sup>ie</sup>** et qu'il n'a donné ni mandat ni procuration à aucune personne pour traiter des affaires en son nom.

A La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 1907.

**C. Meyer-Graber.**

## Wasner - Ruffier

Fabrique de montres

**Charquemont**

H 389 C (Doubs, France) 478

Spécialités de montres sans aiguilles, 11<sup>1</sup>/<sub>2</sub> et 18<sup>m</sup>



Hauteur totale 29 douz.

Hauteur normale, forme lentille, prix très avantageux  
 =  
 Qualité soignée marche garantie  
 =  
 Brevets français S. G. D. G. et étrangers

Cette montre nouvelle se recommande par sa simplicité et sa qualité.

Dernière création



Hauteur totale 42 douz.

Vente exclusive aux grossistes

## FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme par Actions.

Directeur: J. PERLET.

Maison fondée en 1849

Usine hydraulique et électrique

Procédés mécaniques perfectionnés

**Manufacture d'Ebauches et Finissages de 13 à 36 lignes**

Pièces à Clef et Remontoirs en tous genres, Ancres et Cylindre, à Verre et Savonnettes

Systèmes en vue, demi-vue, couvre-rochets, Revolver, Bascule, etc., etc., à ponts et 3/4 platines

Spécialités: Remontoirs soignés Extra-plats à 28 et 22/12<sup>mes</sup> de hauteur totale

Ancre à Verre et Sav. en grandeurs 16, 17, 18, 18 1/2 lignes

Etude et entreprise de Calibres genres spéciaux

LA FABRIQUE NE TERMINE PAS LA MONTRE

H 294 J

104

## FABRIQUE DE BOITES

H 5009 N

argent, métal et acier

938

## C. JEQUIER-BORLE, A FLEURIER

Etant actuellement installé sur un pied absolument moderne, je me recommande à Messieurs les fabricants pour la fourniture de leurs boîtes en leur garantissant une exécution prompte et soignée. Je possède un outillage très complet dans tous les genres de boîtes et tout spécialement dans les genres

**Roskopf, anglais et chinois**

## Les seules montres de dames

hors concurrence en prix par la qualité

10 à 13<sup>m</sup> **ancres** et **cylindres**, à **secondes**, en boîtes or, argent et métal

ou mouvements 0 size pour boîtes américaines

H 1807 C

Plus ancienne fabrique produisant cette spécialité

526

Les fils de **JEAN AEGLER**, Usine « Reberg », Bienne  
 LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 58

La maison

**Krämer & van Elsberg S. A.**

livre ses spécialités: **COLOGNE s/Rhin**

**Cadrans en Simili-Email**

aux anciens prix qui sont plus avantageux que ceux en émail véritable.

Cadrans pour système Roskopf — Cadrans pour balancier visible

Fonds de boîtes avec sujets photographiés, etc. 267

Spécialité: Cadrans avec dessus multicoloriés, exécution splendide

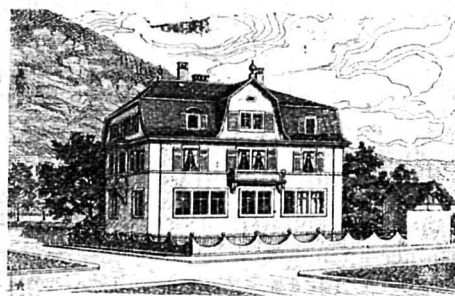
H 4974 C

Demander prix et échantillons

TÉLÉPHONE

Représentant général pour la Suisse:

**GEORGES ROSSELET**  
 Bienne



## FABRIQUE

de

**Cadrans métalliques**

## E. BARBEZAT-JUVET

**Fleurier** (Suisse)

Spécialité de Cadrans métal bosses émail flinquées

**CADRANS PASSE-PARTOUT**

pour montres extra-plates



Fonds variés

Modèles déposés

Médaille d'argent, Paris 1900

Prix modérés

(H 2458 N) 445

Téléphone.

# FRITZ KUNDERT

26, Frederick Street

**- Birmingham -**



se charge de présenter au contrôle anglais les boîtes or et argent. Service prompt et fait avec soins. Renseignements à disposition.

H2586 C 343

Références : Banque cantonale, La Chaux-de-Fonds ; London City & Midland Bank, Birmingham ; Léon-N. Robert, fabr. d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

Maison en gros, viennoise, de joaillerie et d'articles en or, bien introduite en Autriche-Hongrie et en Galicie,

## cherche représentation

d'une fabrique de montres de 1<sup>er</sup> ordre et productive.

Les voyages se font par le propriétaire de la maison. Prière d'adresser les offres, sous Vertretung 2843<sup>4</sup>, à Rudolf Mosse, Vienne I, Seilerstätte 2. W à 5233 336

## A vendre très avantageusement :

96 cart. montres mét., cuv. mét. doré, v. plat, cad. fond., 13 <sup>mm</sup>	
40 » » » guichet » 13 <sup>mm</sup>	
60 » » argent » 0,800, v. plat » 13 <sup>mm</sup>	
40 » » acier » acier » 13 <sup>mm</sup>	
36 » » » 1 charnière, cadran métal, 18 <sup>mm</sup>	

Adresser offre sous chiffres **F 2598 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 345

Importante fabrique d'horlogerie de Bienne, cherche pour tout de suite 340

## CHEF-MÉCANICIEN

capable de diriger avec succès un atelier de mécanique. — Preuves de capacité et de moralité exigées.

Adresser les offres sous chiffres **BI 443 Y** à Haasenstein & Vogler, Bienne.

En vue d'étendre sa fabrication, une sérieuse maison d'horlogerie

## cherche prêteur ou commanditaire

de 25 à 30,000 fr., auquel il serait servi intérêt et participation, suivant entente, il pourrait même être admis comme employé dans la maison. S'adresser en l'étude de M<sup>e</sup> Justin Minder, notaire, à Courtelary. H 1024 J 339

## A vendre

environ 200 cartons de lépines argent 0,800, galonnées, et métal, ancre 19<sup>mm</sup>, 15 rubis, spiral Breguet, bal. coupé, très bonne qualité, à prix avantageux.

S'adresser sous chiffres **Y 2333 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 307



Boîtes et montres nacre en tous genres

**C. SCHORPP-VAUCHER**  
Temple allemand 87  
255 La Chaux-de-Fonds. H 1808 C

**FABRIQUE D'AIGUILLES**  
H 2599 N pour tous pays 496  
**CH<sup>s</sup> KAUFMANN, Fleurier**  
Successeur de Kaufmann frères  
Maison fondée en 1850. Téléphone.

## A VENDRE

un lot de 16 cartons  
**BONNES PIÈCES**  
sav. arg., cuv. arg., 19<sup>mm</sup> extra-plates, mouv. ancre, 15 rubis.

Offres s. chiffres **F 1037 J** à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 338

Fabrication d'échappements en tous genres 342  
Spécialité en Système Roskopf et ancre fixe

**JULES-HENRI BERTHOUD DOMBRESSON**

Une des meilleures fabriques de chaînes en or qui fait voyager toute l'Italie désire représenter maison fabriquant montre or à prix de concurrence. Ecrire sous chiffres **H 6088 T** à Haasenstein & Vogler, Turin. 347

## AU COMPTANT

j'achète montres or argent, fantaisie et métal; lots en liquidation.

**M. Bader, 8, Pl. du Molard, Genève.** H 848 X 808

## Louis E. Braggiotti, Constantinople

désire représentations ou offres pour montres genre turc ancre, cyl., sav. à clé, arg<sup>t</sup> et mét., ainsi que montres pour dames lép. et sav., acier, émail, argent et or. H 9462 J 4

Pour cause d'entreprise d'une autre fabrication, on offre à vendre ou évent. à louer, à de favorables conditions, une belle propriété avec fabrique pour 300 ouvriers environ, avec force hydraulique, lumière électrique, chauffage central, etc. On prendrait évent. part à l'affaire.

Adresser les offres sous chiffres **BI 384 Y** à Haasenstein & Vogler, Bienne. 296

## Technicien - Horloger

Importante fabrique d'horlogerie demande

### Technicien

capable et sérieux, ayant plusieurs années de pratique, étant au courant du pointage sur blocs à colonnes, calibres, origines et pointures. Place stable et d'avenir. Traitement 3200 à 4000 frs. selon capacités.

Adresser offres avec certificats et références, sous chiffres **Bl. 414 Y.**, à Haasenstein & Vogler, Bienne. 322

## FABRIQUE A VENDRE

Pour cas imprévu, à vendre une fabrique dans un centre industriel. Place pour 100 à 110 ouvriers. Force et lumière électriques installées. Transmission. Outillage, etc.

Offres par écrit, sous **B. 2446 C.**, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 324

## AVIS

On demande pour l'exportation offres sérieuses pour les genres de montres ci-après :

Système Roskopf, métal et argent, 14, 17 et 19 lignes.

Roskopf Patent, » 14, 17 » 19 »

Montres argent 8 jours, cylindre et ancre, 15 et 17 lignes.

Montres or 14 k., pour hommes et dames.

Répétitions argent et or 14 et 18 k. H 2453 C 326

Adresser les prix les plus réduits pour paiement au comptant, **Case postale 431, La Chaux-de-Fonds.**

## Aux fabricants d'ébauches

Deux anciens chefs d'ateliers technicien et mécanicien faiseur d'étampes, ayant longue pratique, désirent entrer en relations pour l'étude de nouveaux calibres, soit : origines, pointeurs pour interchangeabilité, plaque de travail, étampes sur blocs pour laiton et acier de toutes formes avec pointage et découpage de trous, livrerait aussi blocs sans matrice et tout autre outillage concernant l'ébauche.

Modèles à disposition.

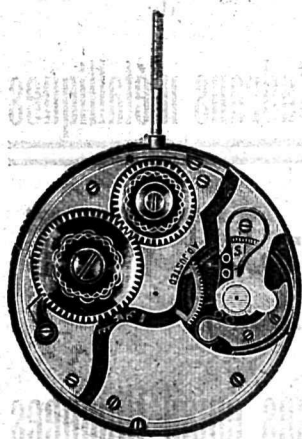
Travail garanti prompt et soigné au prix du jour.

Ecrire sous chiffres **G 2599 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 346

## Nouveau Calibre déposé

Une fabrique d'horlogerie venant de terminer un nouveau calibre **remontoir ancre 17 lignes** (12 size) s'ajustant parfaitement dans la boîte américaine, hauteur normale 28 douzièmes, en offre le monopole de vente à toute maison sérieuse qui s'y intéresserait. Peut se terminer en mouvement bon marché comme en montre de précision. Convient surtout pour l'Amérique, l'Angleterre, la Russie, l'Extrême-Orient, etc. H 1182 C 456

S'adresser à la **Rhetia Watch Co, La Chaux-de-Fonds**, qui renseignera.



## Fabrique de Roues ancre

Usine électrique par nouveau procédé mécanique Usine électrique

Ancienne maison **Amédée Tirolle**

**ADRIEN TIROLLE, successeur**

H 2141 C **CHARQUEMONT** (Doubs) 286

Roues ancres en tous genres, qualités et dentures  
Spécialité de Roues pour Roskopf, de 15 à 18 dents, depuis 6 à 30 lignes

Travail soigné et bon courant. - Prix défiant toute concurrence

## La maison Lucien Deleule de Morteau (France)

a toujours un assortiment de montres cylindre extra-plates, cadrans métal, en boîtes variées, tels que :

Acier mat, bleue, dorée mat, guillochée, vieil argent, vieil argent artistique, damasquinées, etc.

H 2582 C

Prix avantageux.

344



## Arbres de barillets

à tous degrés d'avancement

Tiges de remontoir ébauchées et finies. Pignonscolants, Roues d'angles, etc. H 675 J

**Décolletages en tous genres** 235

FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE

## ALLIMANN FRÈRES

Prix modérés

**COURT** (Jura bernois)

Exécution rapide

# GLORIA WATCH CO.

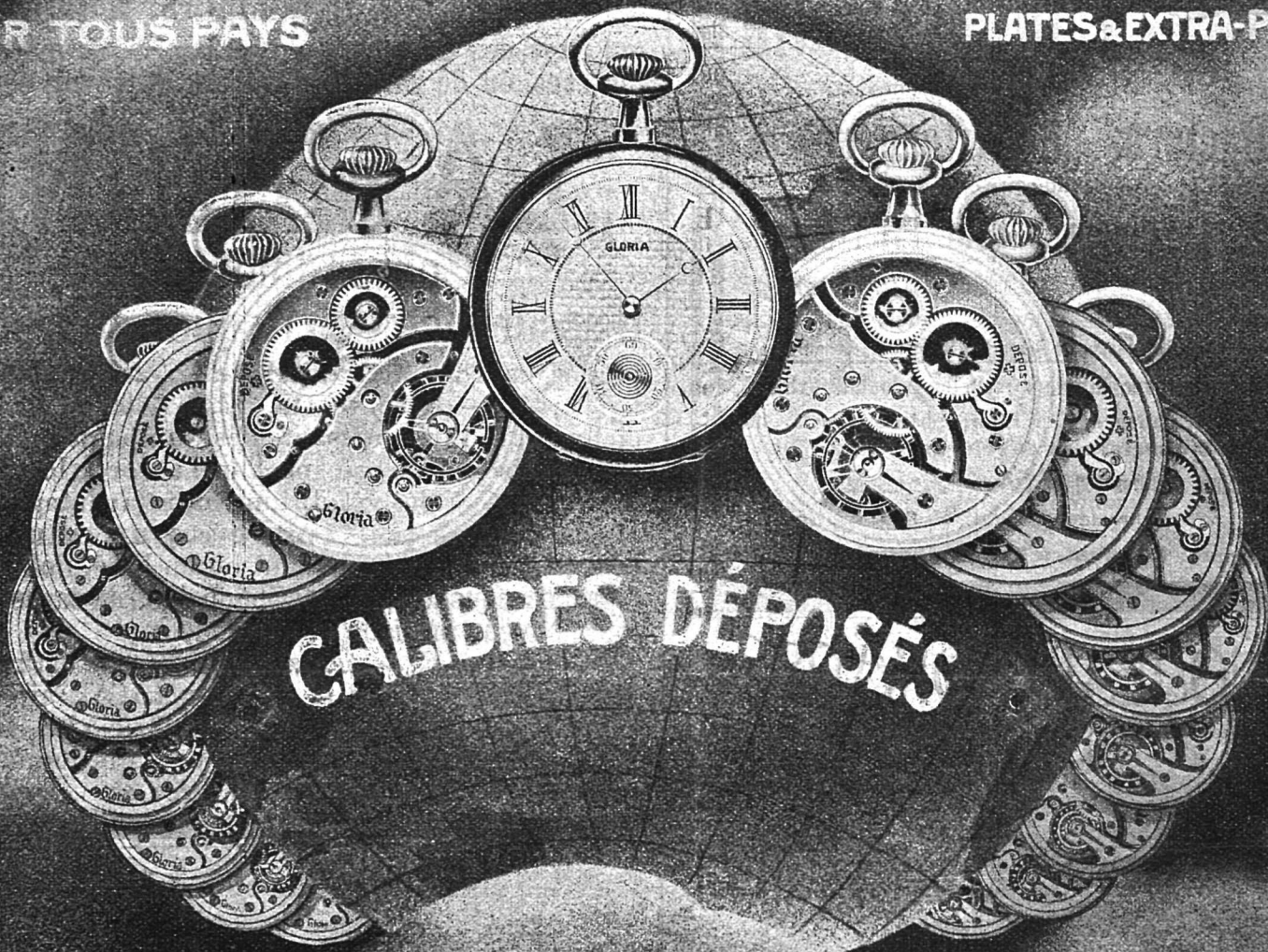
## SONVILIER SUISSE

Maison fondée en 1830

EXPORTATION & GENRES  
POUR TOUS PAYS

Maison à PARIS  
122 Rue de Rivoli.

SPÉCIALITÉ DE MONTRES  
PLATES & EXTRA-PLATES



CALIBRES DÉPOSÉS

## LES MONTRES GLORIA

sont GARANTIES comme RÉGLAGE  
BIENFAITURE, ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ,

*se fabriquent en tous genres  
de boîtes & métaux*

La Fabrique ne traite qu'avec maisons de gros et offre monopoles pour la vente exclusive de ses produits



Médailles au Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

## L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

**\* Manufactures de Cartonnages \***  
en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.  
Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

**Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.**  
La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuuel d'environ 400,000 cartons genres courants.

H 3058 F Directeur général: **H. Schmidlin.**  
Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 745

## FABRIQUE de CADRANS METAL



**A. MAIRE**  
SONVILLIER  
(Suisse)

EXPORTATION

FRAPPE EN TOUS GENRES  
pour Fonds de Boîtes de Montres  
Imitation „Eaux-fortes“

H 7944 J **NIEL VÉRITABLE** 1011

Ecoutez le bon Conseil!  
et achetez les accessoires p<sup>r</sup> machines à écrire  
**CLASSEURS DE LETTRES**  
Classeurs rapides, etc.

à la maison spéciale **F. BURKHALTER**

Rue de Genève 8, **Berne.**

H 84 C Prix-courant sur demande. 1411

**Fabricants, Négociants, Banquiers**

qui avez des expéditions d'horlogerie, de marchandises diverses, ou de valeurs, assurez vos envois auprès de:

# „LA MARINE“

Compagnie anglaise

d'assurance des risques de transport

fondée en 1836 au capital de fr. 25,000,000.— dont  $\frac{1}{4}$  versé. — Réserves fr. 17,500,000.— la plus ancienne et la plus puissante des Compagnies d'assurances des risques de transport, qui accorde les plus grandes facilités à des conditions extra-avantageuses.

Assurances **par terre** et **par eau**, par polices spéciales d'abonnement ou en bloc. Polices en bloc à prime annuelle sans inscription dans un carnet, système tout nouveau pratique et avantageux.

Pour renseignements s'adresser M<sup>r</sup> Alfred Bourquin, Directeur à Neuchâtel, ainsi qu'aux agents principaux à la Chaux-de-Fonds, M<sup>r</sup> **L.-Numa Guinand**, commissionnaire-expéditeur et M<sup>r</sup> **Besse**, Numa Droz 85. H 6100N 1262

*La Manufacture \**  
*d'Horlogerie*

**„LE PHARE“** AU LOCLE  
(SUISSE)

fournit avantageusement  
tous les genres de montres à

**RÉPÉTITION**

Bureaux techniques

Tous les calibres sont la propriété de la maison

Plus de 200 modèles différents

**GRAND PRIX**

H 3741 C MILAN 1906 1087